Discours d'ouverture réunion annuelle Fratel

Conakry, 29 octobre 2026

Excellence, M. le président du Conseil National de Régulation des Postes et Télécommunications, Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence,

Madame la vice-présidente et Monsieur le vice-président du comité de coordination du réseau Fratel, chère Patricia et cher Marc,

Mesdames et Messieurs les présidents et membres des collèges ou conseils des régulateurs des télécommunications,

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les directeurs et membres des équipes des régulateurs des télécoms,

Mesdames et Messieurs, distingués invités, en vos rangs, grades et qualité,

Bonjour !

Je suis ravie de vous retrouver si nombreux aujourd'hui à Conakry pour la 24ème réunion annuelle de notre réseau Fratel, 15 ans après l'édition qui s'était tenue ici en 2011. Mon plaisir et ma joie est teintée d'une vraie émotion car ce sera ma dernière réunion du réseau Fratel, mon mandat à la présidence de l'Arcep se terminant dans deux mois.

C'est donc ici en Guinée, terre de traditions et de modernité, où le grand fleuve Niger, symbole de lien et de partage, tire sa source, que je vais prendre congé de Fratel. Ce réseau incarne très justement ces mots de lien et de partage depuis sa création et la première réunion annuelle à Bamako en 2003. D'une part, il nous offre un forum où nous pouvons partager notre expérience, nos succès, et même nos difficultés. D'autre part, il nous permet de tisser des liens forts de coopération, de confiance et d'amitié, réunion après réunions, et ce dans la langue française que nous avons en partage.

Durant ses dernières années, grâce aux réunions de Fratel, j'ai pu découvrir la richesse de l'espace francophone, sa diversité géographique, culturelle, mais aussi sa créativité et l'expertise de ceux qui le composent. La francophonie des

télécommunications, c'est une communauté où chaque pays, chaque régulateur, chaque acteur public ou privé, porte en lui la conviction que le numérique n'est pas une fin en soi, mais est et doit rester un moyen, un outil au service du progrès humain.

Or, le progrès, mesdames et messieurs, ne peut être complet que s'il est accessible à tous, partout et j'oserais ajouter, pour longtemps.

Nous le savons, la fracture numérique reste une réalité dans beaucoup de pays. Elle est territoriale, elle est sociale, elle est aussi générationnelle. Aujourd'hui, nous avons les outils, les compétences et la volonté pour combler cette fracture numérique. Et c'est précisément l'objet des échanges que nous aurons lors de cette réunion du réseau Fratel.

Ce matin, lors de la première table ronde, nous échangerons sur les initiatives publiques innovantes pour garantir que chaque citoyen, où qu'il se trouve, puisse bénéficier d'une connectivité de qualité. Que ce soit par des réseaux publics, des solutions communautaires, ou encore des technologies non terrestres, satellitaires, l'objectif est clair : personne ne doit être laissé de côté.

Comme vous le savez, je suis aussi une élue locale. Dans un territoire rural, là où j'habite à 125 km de Paris. En 2017, alors que je menais une campagne électorale, j'étais frappée par le fait que le premier sujet soulevé par mes citoyens dans les réunions que j'organisais, était le sujet de la connectivité. Beaucoup d'entre nous, en zone rurale, n'avait pas accès à un Internet fixe de qualité et d'importantes zones blanches de couverture mobiles perduraient. Il en résultait un sentiment d'abandon fort des populations rurales. Fort heureusement, des politiques publiques sont venus combler ce manque. La connectivité de qualité n'est aujourd'hui pas un luxe, ne doit pas être réservée à quelques territoires, c'est une sorte de droit fondamental. Et c'est à nous, régulateurs et acteurs publics, de veiller à ce que ce droit soit réellement effectif.

Mais comment y parvenir ?

C'est en utilisant tous les leviers à notre disposition, en articulant intelligemment les politiques locales et nationales, en encourageant la mutualisation des infrastructures comme évoqué lors de notre séminaire en avril dernier à Kinshasa ou encore en innovant dans les modèles de financement de ces infrastructures. Autant de pistes que nous explorerons ensemble.

Cet après-midi, notre deuxième table ronde portera sur un enjeu crucial : comment passer de la théorie à la pratique dans la réalisation des plans d'aménagement numérique et le contrôle de leur avancement. Les plans sont ambitieux, mais leur mise en œuvre se heurte souvent à des réalités complexes : délais, coûts, résistances, ou encore manque de données fiables.

Pourtant, les attentes de nos populations sont immenses. Elles veulent des réseaux performants, des services accessibles et une bonne qualité de service. Ces attentes sont légitimes. Alors, comment les régulateurs peuvent-ils faciliter ce déploiement ? En contrôlant le respect des obligations des opérateurs, bien sûr, mais aussi en mettant à disposition des outils pour mieux comprendre les marchés : cartographies, comparatifs tarifaires, ou encore *crowdsourcing* pour recueillir les retours des utilisateurs.

Enfin, demain matin, nous aborderons une question d'avenir, de plus en plus essentielle pour assurer un accès de qualité aux différents services présents sur Internet. Comment les régulateurs peuvent-ils favoriser et soutenir le déploiement des centres de données, qui sont devenus des piliers stratégiques pour la transformation numérique de notre société. Avec la croissance de l'intelligence artificielle, du *cloud*, et la nécessité de stocker des données sensibles au niveau national, ces infrastructures sont plus que jamais indispensables.

Leur déploiement soulève des défis majeurs : financement, accès à la connectivité nationale et internationale, accès à une énergie abondante et stable, sécurisation et impacts environnementaux ? Comment concilier performance et sobriété ? Comment garantir que ces infrastructures soient concurrentielles et durables ? Comment assurer leur disponibilité dans tous les pays ? Autant de questions auxquelles nous devrons répondre collectivement.

Je ne doute pas qu'à l'issue de nos échanges, nous repartirons avec des idées, voire des solutions pour répondre à toutes ces questions.

Ce qui fait la richesse de Fratel, c'est les échanges liés à cette diversité d'expériences et de perspectives. Nous venons de pays différents, avec des contextes économiques, géographiques et réglementaires variés. Mais nous partageons une même vision : celle d'un numérique qui doit servir l'intérêt général.

Je voudrais, avant de conclure, saluer et remercier chaleureusement les autorités de la République de Guinée pour leur accueil et leur engagement dans l'organisation de cette réunion. Je remercie en particulier le Directeur Général de l'ARPT, M. Mamady Doumbouya – et je me permets de le féliciter chaleureu sement pour son élection à la présidence de la Fédération Guinéenne de Football.

Je remercie aussi M.Adama Conde directeur général adjoint, et à travers eux tous les agents de l'ARPT pour tous les efforts consentis. Je sais combien une réunion de Fratel représente travail de préparation depuis plusieurs semaines pour nous permettre d'échanger dans les meilleures conditions possibles. Merci à eux. Nous pouvons les applaudir.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et à tous des échanges fructueux, inspirants et concrets. Que cette réunion soit l'occasion de tracer la voie vers un avenir numérique plus inclusif et plus solide.

On Diarama ! Merci de votre attention.